

Le 6 février 2020

E3C perturbées Laissez nos enfants passer leur bac !

La PEEP a été reçue au ministère de l'Éducation nationale ce mercredi 5 février pour faire le point sur cette première session des épreuves communes de contrôle continu (E3C) du baccalauréat 2021.

Alors qu'une part de contrôle continu dans l'évaluation du baccalauréat était réclamée depuis des années par les parents, les enseignants et les élèves, il semble maintenant que les E3C sont considérées par certains comme la figure de proue de la réforme du lycée et cristallisent les actions d'opposition à la réforme toute entière. Dans plus d'un établissement sur dix de nombreuses perturbations sont venues entacher la tenue des épreuves : blocages, intimidations, désinformation, manipulations...

Depuis des semaines, la PEEP appelle sans relâche à la raison et demande que les épreuves soient sanctuarisées, dans l'intérêt de nos élèves.

Nous apportons tout notre soutien aux chefs d'établissements confrontés à la complexité de la mise en place d'une réforme et comprenons les difficultés des enseignants qui « essuient les plâtres » de ces nouvelles épreuves, mais nous ne pouvons admettre qu'au nom de luttes adultes, nos enfants subissent une fois encore des perturbations dans le passage de leurs examens.

Le ministère s'est engagé à autoriser de nouvelles épreuves là où les premières ont fait l'objet de troubles.

La PEEP demande que les chefs des établissements concernés organisent pour tous les élèves, ceux qui avaient été bloqués comme ceux qui avaient été encouragés à boycotter, le passage ou le rattrapage de ces épreuves.